

Grande-Bretagne

gouvernementaux désignés pour étudier divers sujets relatifs au commerce, à l'enseignement des arts et métiers, au service du feu et à l'aviation civile.

Le Comité international apprécie hautement la désignation de l'Hon. Lord Woolton et a tenu à lui adresser ses félicitations et ses meilleurs vœux pour l'accomplissement de sa grande tâche humanitaire.

Luxembourg

Section de Londres de la Croix-Rouge luxembourgeoise

Le Comité international a été informé de la constitution à Londres d'une section de la Croix-Rouge luxembourgeoise, dont la présidence est assumée par S.A.R. le prince de Luxembourg.

Le comité exécutif se compose du major Konsbruck, président, de M. Bausch, trésorier, et du D^r Cerf, secrétaire.

Pays-Bas

Le Comité de la Croix-Rouge néerlandaise à Londres

Dans sa séance du 17 août 1943, le Comité de la Croix-Rouge néerlandaise à Londres a pris connaissance du rapport de l'activité de la Société en 1942.

Ce qui concerne les réfugiés est assez complexe : si, en effet, certains d'entre eux ont trouvé du travail et pourvoient à leur propre entretien, il semble que de nombreux Néerlandais aient été, en 1940 et 1941, évacués à Java ; ensuite, d'autres ont été envoyés à Surinam.

Mille cinq cent quatre-vingt-deux personnes ont été évacuées en 1942.

Ont été prêtées à des réfugiés :

à Londres	£ 7472. 9.7	
en Amérique	1628. 7.6	£ 9100.17.1

Ont été rendues par des réfugiés :

à Londres	£ 1233.12.1	
en Amérique	4407. 4.2	£ 5640.16.3

Pays-Bas

Les dons aux fonds de secours aux réfugiés, au Portugal, en France, et en Suisse, s'élèvent à £ 76644.8.4. Les dons aux marins hollandais à £ 13984.0.0.

L'excédent des recettes sur les dépenses s'élève à £ 148.134.14.0.

Le rapport rend hommage à l'aide qu'ont donnée l'organisation de guerre de la Croix-Rouge britannique et de l'Ordre de St-Jean, le Comité international de la Croix-Rouge à Genève, et la Commission mixte de secours.

Portugal

Don de lunettes de la Croix-Rouge portugaise ¹

En janvier 1944, le ministre de Suisse à Lisbonne informait le Comité international de la Croix-Rouge que la brochure intitulée « Lunettes pour prisonniers de guerre et internés civils »² suscitait un vif intérêt parmi les représentants des diverses Sociétés de Croix-Rouge à Lisbonne. En effet, le colonel de Dornellas, secrétaire général de la Croix-Rouge portugaise, prenait aussitôt la décision d'entreprendre une collecte de lunettes au Portugal, collecte pour laquelle M. A. de Castro, ancien ministre et directeur du « Diaro de Noticias » offrit son appui et accorda une grande publicité dans son journal.

En quelques mois, la Croix-Rouge portugaise réunit, grâce à la générosité de la population du Portugal, 4000 à 5000 paires de lunettes qui furent remises, au début de mai 1944, au Service des lunettes de la Commission mixte de secours de la Croix-Rouge internationale.

Il importait avant tout de procéder à un triage systématique des verres et, pour faciliter cette tâche, des enveloppes furent imprimées portant la mention « Don de la Croix-Rouge portugaise ».

De plus, les verres furent mesurés au focomètre, étiquetés, classés dans les enveloppes et placés dans des casiers ; au total 5580 paires de lunettes ont été groupées en différentes catégories :

¹ *Hors-texte.*

² *Revue internationale*, avril 1943, pp. 328-331.